



Baccalauréat Professionnel Aéronautique Option Avionique



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant devenir mécanicien·ne avionique aéronautique.



OBJECTIFS

Il participe à toutes les tâches avionique de fabrication ou de maintenance des équipements ou des aéronefs. Il réalise des inspections, des essais, des réparations sur les systèmes avionique (électricité, électronique, système informatique, instruments de bord, radio, équipement de navigation). Il réalise ses tâches professionnelles de façon autonome sous l'autorité d'un responsable de l'entreprise ou d'un chef d'équipe.

À l'issue de la formation, l'apprenti(e) sera capable de :

- Inspecter, effectuer des essais, réglages en exploitant la documentation et communiquant en contexte aéronautique
- Expérimenter, communiquer, mettre en application et s'informer sur des outils scientifiques
- Extraire les documents nécessaires à une intervention, en contrôler l'applicabilité et décoder les informations y compris en anglais. Les renseigner pour traçabilité
- Mettre en pratique ses connaissances en technologie des matériaux, en produits associés et en corrosion nécessaires à la construction et/ou la maintenance aéronautique
- Appliquer la démarche qualité de l'entreprise et contribuer à son amélioration continue
- Comprendre et appliquer la réglementation aéronautique



PROGRAMME

> Enseignement général

Anglais, culture générale, mathématiques, sciences, économie, etc.

> Enseignement professionnel

Étude fonctionnelle, étude de l'aéronef, de la maintenance des aéronefs, législation et maintien de navigabilité, étude des systèmes de navigation

> Travaux pratiques

Dépannage, aérodynamique, thermodynamique, câblage, dépose/repose d'équipement sur moteur, avion. Inspection des harnais électriques

> Instructions sur l'environnement aéronautique

Intégration travail en équipe, autonomie

> Méthodes pédagogiques ludiques et digitales

Baccalauréat Professionnel Aéronautique

Option Avionique

DURÉE

- > 24 mois
- > 1 400 heures en centre de formation

PRÉREQUIS

- > Âge : 16 à 29 ans (au-delà pour les personnes reconnues RQTH)
- > Diplôme industriel de niveau IV, seconde de l'enseignement secondaire ou baccalauréat général, CAP ou BEP industriel
- > Casier judiciaire vierge

PÉDAGOGIE

- > En présentiel, alternance en moyenne de 2 semaines en entreprise et 2 semaines à l'AFMAÉ

DISPOSITIF D'ACCÈS

- > Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro A pour les salariés en mobilité

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > Contrôle en cours de formation (CCF) et Épreuves ponctuelles (Éducation nationale)

POURSUITE D'ÉTUDES

- > BTS Aéronautique
- > Mention Complémentaire Aéronautique B2

Code de la certification : Code diplôme RNCP37928



Renseignements et inscription : infoscandidature@afmae.fr



Plus d'infos
en vidéo